

Malnutrition : un massacre silencieux

1. " Faim ", " famine " et " malnutrition "

Il est indispensable de préciser ces notions, car il y a confusion entre les termes de faim, de famine et de malnutrition.

La faim est une sensation physiologique qui appelle à un comportement, celui de recherche de nourriture. Elle découle principalement d'un manque d'apport calorique, mais pas forcément d'un manque de qualité de nourriture : on peut parfaitement se rassasier d'une nourriture de basse qualité, d'où le succès du " fast food ".

La famine est une privation ou disparition de nourriture à grande échelle, sur un territoire donné et pour une longue période. Là encore, il s'agit surtout d'un manque quantitatif de nourriture : c'est en quelque sorte une " faim collective ".

La malnutrition est liée avant tout à la qualité des aliments absorbés, à leur valeur nutritionnelle. Il s'agit d'un état pathologique provenant de l'usage prolongé d'une nourriture ne fournissant pas l'ensemble des éléments nécessaires à la santé (sucres, lipides, protéines, mais aussi et surtout acides gras essentiels, vitamines, minéraux traces, fibres, etc.). Notons qu'une alimentation peut aussi mener à la malnutrition par des apports excessifs ou déséquilibrés de certains nutriments (typiquement graisses, sucres et protéines dans les pays industrialisés). Dans les pays pauvres, la malnutrition est surtout due à la faible disponibilité d'aliments de qualité ; ainsi, même sans famine, c'est la basse qualité des aliments disponibles qui provoque une " malnutrition chronique " entraînant de nombreuses maladies et pouvant fragiliser à vie voir détruire l'organisme humain. Ajoutons d'emblée que cette malnutrition chronique est extrêmement lourde de conséquences pour les enfants en bas âge : en résultent des dommages irréversibles tant sur le développement physique que mental ! Or, selon les agences des Nations Unies, ce sont 250 millions d'enfants qui sont actuellement victimes de la malnutrition sur notre planète.

Une étude de l'OMS indique un taux de mortalité lié à la malnutrition des enfants de moins de cinq ans à 74 %. Il est intéressant de noter que plus des trois quarts des décès liés à la malnutrition, sont dus à la malnutrition légère à modérée et non pas à celle qualifiée d'aiguë. Cette étude des chercheurs de l'Université de Cornell (USA) conclut que les programmes nutritionnels s'adressant en priorité aux enfants souffrant de malnutrition légère à modérée auront bien plus d'impact et d'efficacité que les programmes réservés aux enfants en malnutrition aiguë.

Les famines, qui sont caractérisées par des situations d'urgence, sont d'abord les conséquences des guerres et sont devenues une " arme politique ". La sécheresse, les invasions de criquets et autres catastrophes naturelles n'ont de loin pas des effets aussi dévastateurs que le banditisme des armées ou le recours à la terreur en tant qu'arme de guerre. Les famines " modernes " sont dans l'immense majorité des cas créées, organisées et gérées par des dictateurs assoiffés de pouvoir ou par des Etats refusant une politique de réforme agraire laissant des populations entières dans l'extrême pauvreté.

Il y a autant de raison de s'émouvoir de la misère tragique et visible de l'Éthiopie, du Cambodge, du Soudan, du Bangladesh que de celle des êtres humains qui vivent avec une malnutrition chronique, souvent appelé la "faim cachée". Cette " autre faim ", mal définie, ne fait pas la une des médias, elle représente pourtant l'un des fléaux majeurs de notre fin de siècle. Ces malnutritions plus ou moins pernicieuses et persistantes frappent d'abord les enfants de 0 à 5 ans qui seront en proie à de nombreuses maladies et infections, ainsi qu'à de sévères retards de développement mental. De plus, la malnutrition a des conséquences économiques à long terme : ces enfants hypothéqueront gravement l'avenir et le développement économique de leur pays. Quant aux personnes qui pensent (en général tout bas) que la mortalité due à la malnutrition vient " naturellement " compenser une démographie trop élevée, elles oublient, entre autres, que misère et démographie élevée sont inextricablement liées en un cercle vicieux : il a été mille fois démontré que sortir de la pauvreté et de l'analphabétisme est un préalable absolu à un contrôle de la natalité. Au contraire, une mortalité infantile élevée provoque une véritable incitation à une natalité maximale puisque dans l'extrême pauvreté, les enfants constituent la seule " assurance vieillesse " possible.

Globalement, il ne saurait y avoir de paix ou de développement économique pour des populations en sous-nutrition/malnutrition car celle-ci génère continuellement des guerres et de grandes migrations.

Une nourriture insuffisante provoque une perte de poids, des retards de croissance (en Afrique sub-saharienne, deux enfants sur cinq présentent un retard de croissance) et surtout un ralentissement du développement du cerveau. Au problème de la qualité de la scolarité et de l'environnement familial il faut impérativement ajouter aujourd'hui celui de la nutrition. Les enfants dénutris ne sont pas en état de suivre normalement l'école. De récentes recherches sur le rat et la souris démontrent que la prolifération des neurones du cortex préfrontal a lieu durant la période prénatale. La malnutrition à cette étape peut causer un déficit en neurones qui aura des conséquences sur le fonctionnement intellectuel ultérieur. D'autres études tendent à démontrer que des enfants recevant des compléments alimentaires ont des niveaux d'activités " positives " et de développement mental supérieur au groupe test sans compléments alimentaires. Par ailleurs, des études réalisées dans 110 pays indiquent l'évidence d'effets positifs de l'éducation sur la croissance économique, sur les revenus individuels, sur le nombre des naissances et sur les compétences cognitives.

Seuls 60% des enfants des pays en voie de développement terminent l'école primaire et seuls 10% des enfants de 14 ans possèdent un degré de connaissances comparable aux enfants des pays industrialisés. Leur développement psychologique en est affecté, ce qui vient s'ajouter au fait que toutes les recherches récentes indiquent une diminution mesurable du développement mental chez les enfants anémiques. Dans les cas de malnutrition les plus graves, les enfants sont atteints de marasme ou de kwashiorkor et à ce stade, le taux de mortalité est élevé.

Aujourd'hui l'OMS et l'UNICEF reconnaissent que la malnutrition a été trop longtemps négligée et qu'elle diminue la capacité productive non seulement des sous-alimentés, mais de nations entières. Il n'y aura pas d'amélioration sans un changement radical des priorités dans les politiques de la sécurité alimentaire, ni sans la reconnaissance, pour tout être humain, d'un droit à une nourriture adéquate – c'est-à-dire suffisante en quantité et en qualité.

2. La faim dans le monde

Nous nous référerons à ce propos au dernier rapport de l'UNICEF.

Il y a actuellement 130 millions de nouveaux nés à nourrir chaque année. Comment la terre pourra-t-elle nourrir 8 milliards de personnes dans les années 2025, alors que le système d'aujourd'hui ne permet pas d'en nourrir six milliards? Comment envisager une possible population de 10 milliards d'êtres humains dans les années 2050 ? Tous les experts s'accordent à reconnaître que ce ne sont pas les quantités de nourriture produites qui font défaut, mais bien l'accès à cette alimentation. Globalement, c'est la faim et la malnutrition malgré l'abondance ...

Quelques 200 millions d'enfants ont un déficit pondéral, 230 millions d'enfants sont atteints de retard de croissance et plus de 50 millions d'enfants sont émaciés. Les carences en vitamine-A représentent un grave problème de santé publique dans une soixantaine de pays ; près de 30 % de la population mondiale (!) souffre de carences en iode. Deux milliards de personnes sont gravement carencées en fer et montrent des taux d'hémoglobine anormalement faibles ainsi que, pour les enfants, des retards de croissance. Une récente étude brésilienne publie des chiffres impressionnants sur les carences de fer qui entravent le développement mental et physique de l'enfant, provoquent des anémies, intensifient la vulnérabilité aux infections. L'impact économique de ces carences est estimé par le gouvernement brésilien à 2 milliards US\$ par an ! Ce travail montre qu'au Brésil, à l'heure actuelle, au moins 20% des enfants sont victimes de malnutrition, et que la moitié des femmes souffrent de carences alimentaires réduisant leur capacité à mener une vie active.

Cette situation dramatique est connue de toutes les autorités concernées, autant des pays du Sud que des pays du Nord, des organisations onusiennes, des responsables de politique agricole et de la santé publique. Pourtant la faim et la malnutrition ne sont pas des sujets porteurs. La panoplie des mesures concrètes existe; elles ne font pas recette. Et d'ailleurs pas d'avantage dans les pays riches : selon la Société Suisse de Nutrition Clinique (SSNC) plus d'un million de personnes (env. 14% de la population) souffrent de carences nutritionnelles en Suisse. En France, près de 8% de la population française d'enfants et d'adolescents sont concernés par l'insécurité alimentaire et plus de deux millions de personnes ont recours à une aide sociale pour leur alimentation. D'autres pays européens n'ont même pas ces "filets de sécurité". Aux Etats-Unis, en 1995, le "Fair Act", loi répondant au programme d'aide alimentaire a permis l'accès à 27 millions d'Américains à des bons de ravitaillement; malgré cela près d'un enfant sur trois (13,6 millions) parmi les moins de douze ans souffre de malnutrition ou se trouve en situation alimentaire précaire. Cette aide d'urgence et de style caritatif devrait provoquer un véritable débat sur la sécurité alimentaire dans les pays du Nord. La mise sur pied de banques alimentaires et de systèmes de distribution efficaces seraient un réel progrès.

3. Les causes de la faim et de la malnutrition

Plusieurs phénomènes s'enchevêtrent, se cumulent et sont susceptibles de provoquer face aux divers aspects de l'alimentation mondiale des changements radicaux. Nous pouvons raisonnablement estimer qu'il y aura ces prochaines décades autant de bouleversements dans l'alimentation qu'il y en a eu ces dernières années dans les télécommunications.

Ceci principalement pour les motifs suivants :

La mondialisation des produits de l'agriculture, la globalisation de la distribution et le développement des échanges entre pays excédentaires et pays déficitaires.

La croissance démographique crée une forte demande en terres agricoles alors que les possibilités d'augmenter les superficies de terres cultivables se font de plus en plus rares.

Les nouvelles découvertes de la biologie et biotechnologie. Pour nourrir correctement les deux milliards supplémentaires de population mondiale d'ici vingt à trente ans, il est indispensable d'augmenter les rendements des pays en développement. Les calculs du Sommet mondial de l'alimentation indiquent une augmentation de la production agricole de 4 % par an pendant ces vingt prochaines années. Le passé récent a amplement démontré que ce n'est pas le commerce international des pays déficitaires qui assurera l'équilibre de production pour 90 millions de personnes de plus par an. La sécurité alimentaire passe nécessairement par l'augmentation et l'amélioration des productions locales.

Les nouvelles découvertes des biotechnologies répondront-elles au défi de la sécurité alimentaire ? Bon nombre de scientifiques et d'experts du développement font confiance aux biotechnologies et au génie génétique pour réduire massivement les problèmes nutritionnels de la planète. On peut toutefois en douter car les surplus de céréales, de soja, de maïs ou de blé, génétiquement modifiés ou non, ne diminuent pas le nombre des affamés. Le but avoué des développeurs de semences génétiquement modifiées reste avant tout de contrôler les paysans en leur faisant payer les redevances des brevets. Dans ce cadre, la lutte contre la faim dans le monde n'est qu'un alibi commode pour des pratiques technico-commerciales en mal de respectabilité.

En six ans, plus de 25'000 essais de mise en culture de plantes génétiquement modifiées ont été effectués dans 45 pays. Aux Etats-Unis, ces plantes modifiées couvraient déjà 30 millions d'hectares en 1998; mais de plus en plus de consommateurs et même de pays sont maintenant hostiles à la mise sur le marché de produits alimentaires contenant des organismes génétiquement modifiés. Ainsi les prophéties du patron de Monsanto, B.Shapiro, qui déclarait : " nous allons nourrir la planète grâce aux biotechnologies " se vident de jour en jour de leur substance, quand bien même elles en auraient eu. En matière de biotechnologies, peut-être plus qu'en tout autre domaine, le principe de précaution devrait être incontournable. Le recours aux organismes génétiquement modifiés (OGM) exigerait encore de nombreux tests, de nombreuses études multi-disciplinaires et des années de recul avant que les pays en voie de développement ne puissent réellement en tirer profit pour leurs propres populations (et non pas aux seules fins de développer une agro-industrie tournée vers les exportations).

On sait maintenant que l'introduction de variétés améliorées en substitution aux semences locales cultivées par les populations depuis des siècles provoque presque toujours un résultat négatif, si ce n'est à court terme, du moins à moyen terme. Que l'on parle de développement global, de valeur nutritionnelle des aliments ou de conservation des denrées alimentaires, le bilan des biotechnologies modernes (au sens large) est négatif pour les personnes qui vivent dans l'extrême pauvreté. A ce propos, les exemples de l'Etat du Haryana (Inde) et du Punjab (Inde) sont significatifs, ces zones de la révolution verte par excellence, sont deux Etats où la malnutrition a considérablement augmenté.

Soulignons le fait que d'importants programmes de recherche conventionnelle ne portant pas sur les OGM ont pour objectif de créer des variétés exigeant peu d'engrais et moins d'eau. Des recherches portent aussi sur le riz, le soja ou encore certains fruits afin d'en améliorer les rendements sur des terrains salés. Reste que trop souvent, ces recherches sont centrées sur un modèle d'agriculture industrielle qui ne tient compte que de facteurs économiques à grande échelle (demande en intrants, en eau, rendement brut, etc.) et pratiquement jamais des qualités nutritionnelles et de l'adaptation aux besoins et aux exigences locales. Il y a de bonnes raisons à cela : les recherches et les essais coûtent très cher et ces derniers paramètres n'ont aucune valeur sur le marché international.

Presque partout dans le monde, une majorité des familles de l'extrême pauvreté rurale pourrait avoir accès à quelques m² de terre. Dans les communes et les municipalités urbaines, les ONG et les mouvements associatifs devraient exiger la mise à disposition de terrains pour l'exploitation de jardins familiaux. Ces facilités existent déjà dans de nombreuses villes et communes rurales : elles doivent être généralisées. Même lorsque la terre et l'eau sont disponibles, l'intérêt de telles micro-productions reste toutefois soumis à certains impératifs : avoir accès aux outils de base, dans certains cas recevoir une formation minimale, mais surtout et toujours : avoir accès à des semences de bonnes qualités, adaptées aux conditions locales. Cela signifie la mise en place de réseaux de distribution et de vente de semences locales à bas prix. La FAO a conduit des centaines de projets de type " jardins familiaux " qui n'ont donnés que de maigres résultats, précisément parce que l'organisation n'a pas été en mesure d'établir un réseau qui mettrait des fournisseurs de graines adaptées en relation avec les cultivateurs concernés. De nouvelles " lignes " de semences améliorées (mais non hybrides) présentent de bons rendements grâce à leur qualité et sont conformes aux habitudes alimentaires autochtones. Quelques rares ONG pratiquent ce développement durable des semences pour jardins familiaux tropicaux avec succès. Il va de l'intérêt de la FAO ainsi que des agences de coopération technique des pays du Nord de coordonner leurs efforts pour organiser une politique des jardins familiaux, afin de renforcer d'urgence la sécurité alimentaire locale. La Banque Mondiale montre maintenant quelque intérêt pour un tel engagement, consciente que réduire la malnutrition qui frappe plus de 800 millions de personnes, passe nécessairement par une réponse locale.

Etant donné l'orientation de la recherche qui donne toute préférence aux technologies de pointe dans le cadre d'une logique d'exploits, de rendements rapides et de brevets, les progrès de la biotechnologie ne permettront certainement pas aux plus démunis de s'assurer une nourriture suffisante. Les populations dénutries ne pourront améliorer leur sort que par des aliments qu'elles produiront elles-mêmes. Les programmes de recherches agricoles nationaux devront donc en toute priorité concevoir des projets visant à leur indépendance alimentaire, c'est-à-dire à l'amélioration de leurs ressources agricoles locales et non plus seulement à l'augmentation de leurs exportations agricoles.

4. Un manque de volonté politique

De très nombreuses initiatives internationales (la première a eu lieu à Hot Springs aux Etats-Unis en 1943) ont abordé le problème de la faim dans le monde. La FAO doit sa naissance à cette dernière conférence qui, dans sa résolution, demandait aux quarante quatre pays représentés d'agir avec l'aide d'un programme alimentaire opérationnel contre les premières causes du sous-développement : la faim et la malnutrition.

Le Sommet mondial pour l'Enfance (New York 1990) a établi un programme d'action pour améliorer l'état nutritionnel des enfants, puis l'UNICEF et l'OMS (Montréal 1991) se sont officiellement engagés à promouvoir des campagnes de sensibilisation des responsables politiques de la santé publique sur la problématique des carences alimentaires, spécialement sur les carences en micro-nutriments tels que vitamine-A, fer et iode. Il s'agissait d'un important changement d'attitude car jusque-là, l'attention de la Conférence mondiale sur l'Alimentation de 1974 portait sur les disponibilités quantitatives des seules calories et protéines. Puis la Conférence internationale sur la Nutrition (CIN 1992 à Rome) a défini des objectifs spécifiques et des directives pour que chaque Etat établisse ses propres plans en matière de nutrition. Ainsi la CIN énonçait des politiques alimentaires appropriées pour combattre la malnutrition. Toutes les Nations étaient invitées à mettre en place des plans d'action prioritaires d'éradication de la malnutrition.

Au delà de ces bonnes intentions, avec quelques années de recul, nous nous trouvons en face d'un constat terrifiant : l'absence de volonté politique et la faiblesse des moyens mis en œuvre sont coupables et souvent criminels. Rien d'étonnant à ce que les enfants en soient les victimes désignées puisqu'ils n'ont pas de poids politique et ne peuvent pas se révolter contre un pouvoir de violence à leur égard.

Entre l'incompétence, les négligences et le refus de considérer la question nutrition comme un engagement de politique de santé publique, le drame de la faim et de la malnutrition ne fait que s'accroître. La Corée du Nord, la Somalie, le Soudan, la Sierra Leone, l'Afghanistan, l'Ethiopie et la région des grands lacs ne sont que quelques exemples criminels de ces famines organisées, planifiées. D'autres tragédies du même type se préparent en ce moment même, en dépit des systèmes d'alerte précoces (SAP) et des systèmes d'information sur les marchés céréaliers (SIM). Faut-il ajouter que les frais de ces systèmes d'alerte sont très faibles et qu'il n'en coûterait qu'une petite fraction des dépenses si les interventions internationales avaient lieu à temps; mais le débat sur la sécurité alimentaire, engagé sur ce sujet à la Conférence Mondiale à Rome en novembre 1996, est en passe de s'endormir. Les rapports des Etats sur les violations des droits de l'homme omettent systématiquement les problèmes alimentaires dont souffrent les populations. C'est au Comité des droits économiques, sociaux et culturels, chargé de la mise en œuvre du Pacte, de définir les critères d'application des obligations des Etats. D'autre part, les agences spécialisées des Nations Unies telles que la FAO, l'OMS, l'UNICEF et le PAM participent impuissantes à la commission des droits de l'homme et n'interviennent pas sur ces questions. Le réseau européen de la sécurité alimentaire (RESAL) et les Comités inter-Etats, tel que le CILSS (lutte contre la sécheresse au Sahel) devraient exiger des Etats des réponses précises concernant la mise en place de la sécurité alimentaire pour les populations de l'extrême pauvreté. Récemment certains Etats ont établi une politique alimentaire axée sur les plus démunis, mais encore faudrait-il que ces politiques incluent des plans d'exécution dotés des moyens financiers correspondant ! Quant à l'Union Européenne, la reconnaissance d'une telle politique de sécurité alimentaire est urgente : des actions inovantes à partir des expériences des ONG devraient être mises en place en tenant compte des particularités régionales des pays européens. Sans directives européennes, les circuits essentiels des banques alimentaires ne fonctionneront que dans le cadre rigide de la politique agricole et ne seront pas intégrés aux politiques sociales de lutte contre la pauvreté.

Le peu d'intérêt que suscite la malnutrition est aussi d'ordre structurel. Au niveau international, aucun organe est spécifiquement chargé de cette question, ni de la coordonner afin d'établir des politiques nutritionnelles pragmatiques par région et par pays. Les cinq agences impliquées dans ces programmes (FAO, OMS, UNICEF, PAM et HCR) ont chacun

leurs projets, liés à leur spécialité. Mentionnons l'intérêt récent de la Banque Mondiale, qui s'explique par le coût colossal (millions ou milliards de dollars suivant les pays) que représente les malnutris en frais de santé. Du reste, bon nombre de pays ignorent délibérément le problème n'ayant tout simplement pas un budget santé suffisant. La Banque Mondiale commence seulement à réaliser que les centaines de millions de personnes plongées dans la malnutrition représentent un danger politique et économique pour la stabilité des nations. Tant que la nutrition ne sera pas intégrée aux programmes de santé de chaque pays, et tant que l'OMS n'intégrera pas la nutrition dans ses nombreux programmes spécialisés, nous ne pouvons pas nous attendre à la moindre amélioration globale... en attendant envisageons tous les moyens pour favoriser des actions directes sur le terrain.

Nous restons, comme chaque personne sensée, scandalisés par le fait que de nombreux pays, tels que l'Inde, le Brésil ou des pays d'Afrique exportent des denrées alimentaires à des prix ridiculement bas vers l'Europe ou les Etats-Unis, alors que dans plusieurs de ces pays, près de la moitié de l'enfance vit dans la malnutrition. Ce sont aussi ces mêmes Etats qui refusent d'élargir le débat sur cette question, selon les conventions des Droits de l'homme des Nations-Unies qu'ils ont pourtant ratifié.

Le constat est choquant. Qui peut encore croire à des mesures appropriées des Etats pour combattre la faim et la malnutrition? Il ne reste donc que les efforts que les populations locales seront à même d'entreprendre, pour promouvoir la production agricole familiale. Il faut pourtant aller plus loin dans l'analyse car même les formidables développements de l'agriculture de ces vingt dernières années n'ont pas réduit la malnutrition des populations les plus pauvres, pas d'avantage dans le Nord que dans le Sud. De grands pays tels que l'Inde ou le Brésil, qui augmentent leurs productions agricoles d'un taux annuel moyen de 5 %, voient pourtant la sous-alimentation de leur population croître continuellement.

La déclaration de Rome et son plan d'action affirmaient que la pauvreté est une cause majeure de l'insécurité alimentaire et que l'accès à la nourriture est lié à l'éradication de la pauvreté. Les violations des droits de l'homme, le terrorisme d'Etat, la grande corruption et la dégradation de l'environnement sont à peine mentionnés et ne font l'objet d'aucune déclaration ou analyse en tant que cause majeure de la pauvreté. Un gouvernement tels que celui de l'Inde, fier d'une population d'un milliard de personnes, et de plus de 20 millions de naissances par an, bien qu'ayant adopté une "National Nutrition Policy" en 1993, n'a toujours pas de plan d'exécution par Etat, et pas davantage de budget pour lutter contre la situation désastreuse de la malnutrition de la petite enfance. Il est intéressant de relever l'exemple de l'Etat du Kerala (Inde) où le gouvernement local a créé des mécanismes d'accès à la terre et contrôle les prix de quelques denrées essentielles à travers des "épiceries de commerce équitable". De telles mesures ne relèvent donc pas de l'utopie, pour autant qu'une volonté politique soit au rendez-vous.

Aujourd'hui encore, on peut observer une tendance à privilégier l'insuffisance de quantité d'aliments (la malnutrition protéino-énergétique) au détriment des grandes carences en micronutriments et notamment en vitamine A, en iode et en fer. Combien de temps faudra-t-il encore pour que les institutions internationales, les programmes de santé publique des Etats et les ONG engagés sur le terrain mettent sur un pied d'égalité la lutte contre la malnutrition protéino-énergétique et l'éradication des carences en micro-nutriments ?

Les conditions d'approvisionnement et de stockage des vivres, des structures de distribution, des marchés locaux sans usure fiscale, des contrôles de prix pour les denrées essentielles, l'aide à la transformation artisanale de produits locaux : toutes ces mesures devraient être autant d'obligations prioritaires pour chaque Etat digne de ce nom.

Etant donné que le secteur public de la majorité des pays en voie de développement n'ont pas pour politique de venir à bout de la faim et de la malnutrition, peut-on envisager que le secteur privé rende opérationnel une pratique de nutrition adaptée à l'extrême pauvreté ? Les gouvernements sont souvent considérés par les entreprises comme le principal obstacle à l'amélioration du niveau de vie des populations les plus pauvres. Mais nous savons que le "laissez-faire" n'a jamais orienté le marché vers les besoins fondamentaux des plus pauvres puisque ces derniers n'ont pas de pouvoir d'achat suffisant pour intéresser l'entreprise et ses actionnaires. Dans le domaine de la santé et de la nutrition, l'industrie alimentaire a pour dogme de répondre aux lois du marché... et les plus pauvres n'ont pas de pouvoir d'achat. Ce sont trois milliards de personnes qui ont un revenu moyen de 2 US\$ par jour. Pour la moitié de l'humanité, l'achat de produits alimentaires industrialisés est hors de portée. Même des produits locaux tels que des fruits ou de la viande ne sont pas accessibles à un revenu de 2 US\$ par jour. Depuis les ajustements structurels imposés par le FMI et la Banque Mondiale, la situation des populations à bas revenus s'est encore considérablement détériorée... et les gouvernements ne cessent de faire des coupes dans les budgets de santé publique et des services sociaux. Il y a quelques années, les grandes entreprises faisaient miroiter l'idée que leur intérêt dans la croissance économique allait, grâce à l'ouverture des marchés et à une saine concurrence, assurer une convergence des revenus. Or le FMI, dans son édition de 1999 de " Perspective de l'économie mondiale ", constate que l'écart entre les revenus se creuse de plus en plus et que les plus touchés sont les plus démunis. Les résolutions de la Conférence mondiale de l'alimentation à Rome de réduire de moitié le nombre des affamés en 2015 restera à l'évidence une "déclaration morte". Sans un changement radical de la politique alimentaire des pays de l'extrême pauvreté assurant une sécurité alimentaire nationale et locale, nous aboutirons à d'encore plus fortes proportions d'affamés. Les pays riches auraient tout intérêt à aider les pays les plus pauvres à prospérer, mais pour cela le critère du marché est dangereusement insuffisant. Quelle légitimité pour les grandes entreprises de l'agro-alimentaire des pays du Nord, si leur présence dans des pays du Sud accentue la faim et la malnutrition ? Les ONG pourraient exiger de chacune d'elles un compte rendu annuel indiquant en toute transparence comment elles participent et contribuent à l'amélioration du niveau alimentaire des plus pauvres dans les pays les moins avancés. De même que certaines multinationales publient leur rapport sur l'environnement, un rapport sur les contributions à la situation alimentaire et à leur ouverture aux ONG travaillant sur le terrain serait intéressant. Si chacun de nous est capable de coopérer à la réduction de la faim et de la malnutrition, quelles ne sont pas les responsabilités des entreprises de l'agro-alimentaire ?

La question revient à trouver comment les gouvernements de chaque pays ainsi que le secteur privé peuvent réduire localement la faim et la malnutrition.

5. Un droit à l'alimentation

La volonté politique doit aussi s'exprimer à travers un droit fondamental: le droit à l'alimentation. La Commission des Droits de l'Homme a publié en 1989 un rapport intitulé " Le droit à une alimentation suffisante en tant que Droit de l'Homme ", qui décrit les divers aspects théoriques d'un tel droit. Il faut toutefois souligner qu'il n'existe toujours pas de cadre juridique international en application du Pacte international relatif aux droits économiques,

sociaux et culturels. En fait les délégués des Affaires Etrangères ont délibérément opté pour le vague, le flou et certaines négligences, afin d'échapper à toutes contraintes concernant les droits économiques fondamentaux.

Une timide prise de conscience permet néanmoins d'espérer que dans un proche avenir de nouvelles réunions internationales donneront une portée juridique réelle au droit à l'alimentation. Le Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies ainsi que le Statut de la Cour Pénale Internationale (adopté en 1998), reconnaissent qu'en dernière extrémité, la violations du droit à l'alimentation constitue un crime contre l'humanité; en conséquence les auteurs de telles violations peuvent être poursuivis et jugés (exemple : en cas de guerre, lorsque des récoltes sont détruites pour éliminer des opposants ou lorsque l'aide humanitaire est refusée afin d'asservir une minorité ethnique).

La mise en œuvre de ce droit implique nécessairement au moins trois niveaux d'obligation pour les Etats :

1. Au niveau local

Il s'agit de renforcer la sécurité alimentaire par l'accès aux semences pour les cultivateurs les plus défavorisés, par le respect des choix de production des agriculteurs et par la régularisation des titres de propriété des exploitants de parcelles non légalisées.

A ce même niveau local, il faut organiser la mise à disposition de nourriture en cas de catastrophes naturelles, en respectant la non-discrimination ethnique, religieuse ou de genre.

Il faut aussi définir une politique locale ou régionale pour l'économie agraire en mentionnant explicitement l'objectif qui est la lutte contre la malnutrition.

Développer les emplois, les crédits, les coopératives...

2. Au niveau national :

Les prérogatives du droit à l'alimentation devraient se conformer au droit international public et être inscrites dans plusieurs instruments du droit international. Ce droit est prioritaire et urgent car il constitue un préalable à la jouissance de tous les droits de la personne. En tant que tel, il doit être ancré dans le droit constitutionnel. Les Etats ont été expressément invités, lors du Sommet mondial de l'alimentation, à mettre en œuvre des mesures qui font référence à l'article 11 du Pacte relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et à la Charte des Droits de l'Homme. Nous estimons donc que chaque Etat (y compris les Etats industrialisés qui, à grand tort, se sentent à peine concernés par la faim et la malnutrition) a l'obligation d'adopter des normes contraignantes en précisant le contenu de ce droit. Celui-ci devrait comprendre au moins les éléments suivants :

- le droit à l'accès aux aliments en toutes circonstances y compris lors de catastrophes naturelles ;
- le droit à une nourriture ne provoquant pas de carences, c'est-à-dire permettant la croissance physique et mentale de l'enfant, ainsi que la santé de tous;

- le droit à une disponibilité durable des aliments, ce qui implique une politique de production et de distribution locale/régionale ;
- le droit à des aliments exempts de contaminations toxiques.
- le droit au respect des interdits alimentaires liés à la culture ou à la religion ;

L'ensemble de ces obligations juridiques devra s'appuyer sur les mesures d'application de tous les aspects du système alimentaire, à savoir une politique nationale de production agricole, de distribution et de normes de qualité. Il appartient au niveau national de s'assurer de la mise en place de ces politiques au niveau local et régional. Ces politiques devront encore inclure le soutien aux technologies appropriées et le droit au crédit.

3. Au niveau international:

Une coalition de plus de mille ONG a souscrit à un code de conduite qui a déjà retenu l'attention du Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies. Ce code de conduite n'aura d'impact que dans la mesure où des ONG s'engageront résolument dans le " lobbying " et dans une dénonciation des violations des droits à l'alimentation (qui de fait sont des violations des Droits de l'Homme). Ce code de conduite international doit aussi se faire reconnaître par le commerce international des produits agricoles (agrobusiness) et bien entendu dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) dont les politiques d'aujourd'hui représentent un danger immense pour l'application du droit à l'alimentation.

S'il s'agit du droit des peuples à se nourrir eux-mêmes, il est clair que celui-ci est encore loin d'être reconnu. Selon l'OCDE les ajustements structurels dans l'agriculture devraient favoriser une réduction des distorsions ; la réalité est évidente et tout à l'opposé: la libéralisation accrue des échanges au sein de l'OMC aboutira évidemment au démantèlement des protections des politiques agricoles des pays en développement.

Cela signifie que l'avenir de la faim et de la malnutrition va dépendre des changements considérables envisagés par l'OMC au bénéfice de l'agrobusiness. Le droit à une alimentation suffisante a-t-il encore un sens en supprimant les protections à l'importation des pays en développement, ce qui rend toute politique des prix agricoles désastreuse pour les pays pauvres ? Les engrenages de la malnutrition/mortalité ne seront combattus que par le renforcement de l'autonomie alimentaire individuelle, ainsi que par un soutien international durable s'attaquant à la cause première de la malnutrition : l'extrême pauvreté.

Les agences spécialisées des Nations Unies dont c'est le mandat – la FAO, l'OMS et l'UNICEF – participent timidement à l'élaboration de recommandations sur le droit à l'alimentation ; mais l'indispensable loi-cadre n'est pas prête d'émerger des réunions d'experts qui se sont succédées depuis le Sommet mondial de Rome. Pourtant les compétences de la FAO et de l'UNICEF permettraient d'avancer beaucoup plus rapidement dans les progrès à accomplir.

Les obligations découlant du Pacte n'auront de sens pratique que si des recours judiciaires deviennent possibles contre les violations du droit à l'alimentation. Cela veut dire que non seulement les magistrats devront être formés et informés du nouveau cadre législatif, mais que des ressources spéciales devront être attribuées aux tribunaux compétents.

Voilà donc un programme pour les vingt prochaines années. Il est malheureusement évident qu'un grand nombre de pays n'auront pas l'infrastructure judiciaire adéquate ou les

dispositions d'application suffisantes pour permettre aux citoyens de faire usage de ce droit. Toutefois, dans bon nombre de pays ce droit devrait être applicable au même titre que le droit à l'intégrité physique dans la Convention contre la torture.

L'imposition de sanctions par un tribunal international sera particulièrement intéressant dans le cas de violations graves lors de conflits inter-ethniques ou de guerres locales ou régionales. Les Etats impliqués devront enfin répondre des famines qu'ils auront volontairement infligées aux populations victimes ou aux groupes de populations opprimées.

Il nous appartient en tant qu'ONG représentante de la société civile d'entreprendre études, démarches et pressions pour contraindre les Etats, les entreprises multinationales et les Nations-Unies à l'application du droit à l'alimentation. A quoi servent les droits économiques, sociaux et culturels si le droit le plus fondamental, celui d'accéder à la nourriture – c'est-à-dire le droit à la vie, reconnu dans toutes les constitutions – fait défaut ? Si un tel droit n'était pas proclamé, c'est tout l'édifice de l'indivisibilité et l'interdépendance des DH qui perdrait de son utilité et de sa crédibilité. Au vu de la situation actuelle, c'est l'utilité même du Pacte des Nations-Unies qui est sérieusement remise en question, car l'art. 11 du Pacte est formel : Le droit à une nourriture suffisante est un droit de toute personne.

6. Conclusion

Il est indispensable, en matière d'alimentation, de développer les systèmes de production locaux " traditionnels ", tel les jardins familiaux ou les petites productions maraîchères. Cela nécessite avant tout une politique d'accès à la terre et à l'eau, ainsi qu'à des semences de qualité à bas prix. Il faut un véritable encouragement à la création des jardins potagers ou nutritionnels. Dans le cas des paysans sans terre ou de familles dans l'extrême pauvreté, ce sont les communes qui ont l'obligation de faciliter l'accès aux quelques m² de terre nécessaires par famille. Parallèlement, un énorme effort de recherche doit être entrepris, au niveau mondial, dans le but d'apporter de nouveaux outils en matière de production locale d'aliments ou d'amélioration nutritionnelle des aliments disponibles. C'est dans ce cadre que l'association Antenna Technology a étudié, mis au point et testé la production locale de spiruline, un complément alimentaire extrêmement intéressant (voir deuxième partie : " Une réponse durable à la malnutrition en régions chaudes : la production locale de spiruline ").

Les ONG locales doivent impérativement faire pression sur les institutions de recherches agronomiques de leur pays pour orienter au moins une partie de leurs travaux vers la lutte contre la malnutrition, et non plus seulement vers l'amélioration des rendements pour les denrées exportables et autres " cash crops ". Il s'agit d'exiger des recherches et des programmes de formation visant à améliorer quantitativement et qualitativement l'apport de micro-nutriments par les jardins nutritionnels, ou par tout autres moyens localement et durablement disponibles. Nous espérons que les expériences de l'UNICEF et de nombreuses ONG en matière de sécurité alimentaire individuelle et familiale stimuleront toutes les organisations travaillant sur le terrain. aussi bien dans les pays en voie de développement que dans les pays du Nord.

Aujourd'hui, les politiques internationales de l'agriculture se mondialisant, les gouvernements pauvres s'en remettent de plus en plus à l'agrobusiness pour remédier à leur déficit agricole. La sécurité alimentaire n'est déjà plus dans les mains des Etats et la malnutrition continue d'affecter des centaines de millions d'enfants et de personnes, dépendante de l'aide alimentaire internationale.

En l'absence d'un développement agricole durable, les situations d'urgence continueront à tenir le devant de la scène, les populations dépendantes de l'agriculture locale continueront, par force, à accélérer l'urbanisation démente des villes du Sud. Or ce ne sont pas les ressources privées qui sauveront les divers secteurs de l'agriculture des pays pauvres, car il se gagne infiniment plus d'argent dans des secteurs non agricoles et les 850 millions de dénutris ne sont pas un marché rentable. Même si, dans les pays les plus pauvres, il y avait suffisamment de calories et une certaine satiété, le fléau des carences en micro-nutriments continuerait de sévir, et l'arrivée des multinationales de l'alimentation ne fera qu'aggraver cette situation : on s'en convaincra aisément en considérant les méfaits de l'alimentation industrielle au Nord...

Pour toutes ces raisons, après avoir fait la preuve tant de la faisabilité que de l'intérêt de " l'outil spiruline ", AT cherche à promouvoir cette technique et si possible à l'intégrer dans le jardin nutritionnel. Un tel programme rejoint à la fois les recommandations du Programme contre les carences en micronutriments (PCCM, 1993), l'initiative des micro-nutriments (IM, 1992) et les déclarations du sommet mondial sur l'alimentation (Rome, 1996). Il s'agit de mettre en place une véritable stratégie par pays, en organisant la coexistence des divers moyens de la sécurité alimentaire au niveau local. L'information jouera le rôle cruciale dans toute mise en place d'une politique nutritionnelle.

Le désastre humanitaire de la faim et de la malnutrition, clairement identifiée dans près de 90 pays, est aujourd'hui reconnu par toutes les agences des Nations Unies. Ces victimes méritent autant d'attention que des victimes de guerre. Si donc l'OTAN intervient dans les affaires intérieures des Etats sans en avoir de mandats, pourquoi les agences des Nations Unies n'interviendraient-elles pas dans les désastres alimentaires provoqués (entre autres) par l'incurie, ou même la volonté délibérée, de certains gouvernements? Leur mandat désigne clairement leur responsabilité et cela permettrait de réduire la faim et la malnutrition de 850 millions à 400 millions avant 2015. Un tribunal pénal international est actuellement chargé d'enquêter sur les crimes contre l'humanité dans des pays tels que le Rwanda et l'ex-Yougoslavie. De même, un tribunal devrait être constitué et chargé d'enquêter sur les millions de morts pour refus de reconnaître le droit à l'alimentation.

Combien de temps faudra-t-il encore attendre pour une campagne mondiale concertée entre l'UNICEF, la FAO, l'OMS, le PAM et le HCR ? Ces diverses organisations à l'exception de l'UNICEF, n'ont pas de programmes intégrés de la nutrition. Ils ne possèdent que des " experts " et des projets spécialisés. Il est tout aussi urgent que bien plus d'ONG se spécialisent en nutrition afin de concrétiser les recommandations du sommet mondial de l'alimentation de Rome. Les agences des Nations Unies doivent changer radicalement leur approche en menant une politique nutritionnelle pragmatique, c'est-à-dire centrée sur l'autonomie locale, pour les 850 millions de personnes affectées par la malnutrition. Les entreprises de l'agro-alimentaire intéressées à relever leur image pourraient mettre sur pied un "sponsoring" destiné à financer les programmes décrits plus haut, car les Etats des pays les moins développés sont trop affaiblis pour répondre à cette situation dramatique.

A l'heure actuelle, près d'un habitant de la planète sur six est touché par la faim et la malnutrition. Les modèles prospectifs du développement agricole des quelques 90 pays à faibles revenus ne donnent aucun espoir aux plus pauvres d'améliorer leur sort. Ils souffriront encore davantage si nous ne changeons pas radicalement les stratégies de la production et de la recherche en matière d'agriculture. Le marché agricole, libre et international, préconisé par l'OMC, est un risque absurde pour la sécurité alimentaire, car il ne considère pas en priorité

les productions et consommations locales. La politique mondiale du marché libre de l'alimentation ne devrait être qu'un appui et agir comme renforcement des productions régionales et nationales afin de faciliter la croissance de tous les secteurs de l'agriculture. Relevons que le Sommet mondial de l'alimentation n'a donné aucune garantie sur cet aspect des priorités... et du bon sens. Il est vrai que pour instaurer une politique nationale et locale de sécurité alimentaire, il faudrait mettre l'accent sur la participation des communautés rurales et donc renverser les processus de décision. Il s'agit d'appliquer ce que le Programme Action 21 de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) recommandait : "Renforcer et développer la gestion et les capacités internes des organisations populaires rurales et des services de vulgarisation, et décentraliser au maximum la prise de décisions".

Un rapporteur spécial de la Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies devrait être nommé pour examiner les moyens concrets de réaliser dans tous les Etats une politique, un plan d'action en application de l'article 11 du Pacte relatif aux droits économiques sociaux et culturels. Il serait d'un grand intérêt :

- De clarifier le contenu du droit à l'alimentation, tant dans le cadre des mesures nationales que celui de la coopération internationale ;
- De diffuser les exemples des " meilleures pratiques " et des études de cas sur l'application du droit à l'alimentation ;
- De décider d'un code de conduite, selon les recommandations conjuguées de plus de 1000 ONG.

Il faut une " instance mondiale " unifiée, composée des agences des Nations Unies, du secteur privé (notamment l'industrie agro-alimentaire), des représentants des producteurs des pays en voie de développement et des représentants de la société civile pour débattre et structurer une politique mondiale contre la faim et la malnutrition. Il s'agirait d'une sorte de Parlement mondial de l'alimentation qui aurait pour mandat de mettre en place des politiques de sécurité alimentaire, de rechercher des solutions par pays et par région. La structure actuelle de lutte contre la faim est éparpillée dans les nombreuses agences des Nations Unies, telles que l'UNICEF, l'OMS, la FAO et la Commission des Droits de l'Homme, ce qui nuit gravement à son efficacité. De leur côté, les dirigeants politiques ferment les yeux car les dénutris n'ont pas de poids politique. De même, les dirigeants économiques ferment les yeux, car les dénutris n'ont pas de pouvoir d'achat. Enfin, les médias ne parlent que des famines " spectaculaires ", car la malnutrition massive n'est pas, elle, un sujet qui fait de l'audimat : le grand public ne s'y intéressera que lorsque la malnutrition sera suffisamment " spectaculaire " chez nous, ce qui ne saurait tarder.

Denis von der Weid, septembre 2000